
Discours de l'orateur des sociétés populaires du canton d'Issy-sur-Seine (Paris) qui félicite la Convention et ses comités d'avoir encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de l'orateur des sociétés populaires du canton d'Issy-sur-Seine (Paris) qui félicite la Convention et ses comités d'avoir encore une fois sauvé la patrie, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 295-296;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20381_t1_0295_0000_8

Fichier pdf généré le 23/01/2023

sans cesse répétés : Vive la République, Vive la Montagne.

C'est là que le peuple bon, mais énergique, a donné aux Montagnards, ses vrais amis, les preuves de son estime et de sa confiance ; c'est là aussi où il a su faire rendre justice éclatante aux modérés et aux fédéralistes qui déjà ne respirent plus l'air de la Liberté. Ces hommes impurs ne ralentiront plus la marche révolutionnaire.

Les administrateurs du district de Nevers, maintenant occupés à imprimer le grand caractère de la Révolution, vont doubler de zèle et d'efforts pour faire reprendre au peuple l'attitude d'Hercule ; ils conserveront avec dignité le dépôt de la vengeance nationale.

Nous serons assez grands pour que l'œil de nos ennemis ne puisse découvrir dans notre conduite une seule tache ; nous ne nous reposerons que sur le faisceau de chaînes qui, s'étendant d'un bout de la République à l'autre doit nécessairement lier au néant le dernier de nos ennemis.

Tels sont les devoirs généraux, citoyens législateurs, des administrateurs du district qui jurent l'unité et l'indivisibilité de la République et d'être toujours au sommet de la Montagne. Vive la République, Vive la Montagne ».

BARRÉ, CERF, CANOT (*agent nat.*), MINSY.

p

L'ORATEUR des autorités constituées de Nanterre. Citoyens représentans,

Députés des autorités constituées, de la Société populaire, et de la Garde nationale de la commune de Nanterre ; organes des sentimens de tous nos concitoyens, nous venons vous féliciter des grandes et salutaires mesures que vous avés prises. La liberté du peuple a été ébranlée jusque dans ses fondemens, une conjuration infernale a été ourdie ; les conspirateurs qui voulaient nous asservir sont arrêtés ; ils attendent le juste châtement dû à leurs forfaits ; le masque des patriotes hypocrites et des traîtres est tombé. Grâce à votre surveillance active, à votre zèle infatigable, la patrie est encore sauvée. Continuez vos augustes travaux, sauveurs de la patrie, restez fermes à votre poste, nous vous y défendrons et si de nouveaux traîtres osaient vous attaquer ; parlez, représentans, parlez, nous quitterons la charrue et la houe pour voler à votre défense, oui, nous jurons qu'ils ne parviendront à vous qu'après nous avoir tous écrasés (1).

q

BOURÉE, orateur des élèves de l'Ecole nat. républ. de Nanterre.

Appelés par le peuple à fonder le règne de la liberté et de l'égalité, vous avez jusqu'ici rempli votre tâche avec l'énergie et le courage qu'il attendoit de vous. Nous vous devons notre félicité. Persuadés que la vertu et la probité

doivent être la base du gouvernement républicain, vous avez poursuivis sans relâche les scélérats et les intrigants de tout genre et les avez cherchés jusque dans votre sein pour les livrer au glaive de la loi. Votre sévérité en a étonné les tyrans, et le peuple en applaudissant au caractère que vous venez de déployer contre les patriotes hypocrites qui ont été long-tems son idole, vous a prouvé qu'il est las d'être le jouet de l'intrigue, frappez donc, avec force et constance, Législateurs, tous les ennemis du peuple. Vous nous aurez tous pour vengeurs.

Assurez le triomphe de la Constitution républicaine que vous nous avez donnée. Achevez l'organisation de l'instruction publique qui doit former la génération actuelle. Si nous ne vous avons pas devancé complètement, du moins nous n'avons eu pour guide jusqu'à présent que la voix de la raison ; l'évangile de la nature et la morale républicaine sont devenus depuis longtemps notre étude. Quand la voix de la patrie nous appellera à son secours, nous serons toujours prêts, nos âmes ne s'agrandissent que pour son bonheur et nos bras n'acquièrent de la vigueur que pour la venger des insultes des tyrans et l'affranchir de toute espèce d'oppression.

r

L'ORATEUR des Stés popul. du canton d'Issy-sur-Seine. Citoyens représentans,

Les sociétés populaires du canton d'Issy les Moulineaux, district l'Egalité, départ. de Paris, viennent se précipiter dans votre sein à la nouvelle de cette vaste conjuration traiteusement ourdie sous un masque hypocrite de patriotisme, mais habilement déjouée par votre infatigable surveillance.

Les rois et tous les lâches amis des rois, l'infâme ministère de Londres, le Machiavel enfin du siècle, Pitt sans doute, a tenté ce chef-d'œuvre de scélérateuse.

Un sage a dit que la monarchie était l'école des vices, et la République l'école des vertus. Hé bien ! ils ont soufflé chez nous tous leurs vices, afin que nous redevenions monarchiens ; ils ont voulu perdre toutes nos vertus, afin que nous cessions d'être républicains. Le piège était infailible, car avec les vices de la monarchie, sans les vertus, plus de République, mais le piège est brisé. Le sang vil, le sang impur qui alloit corrompre notre corps politique sera versé ; et la République reprendra un tempérament, une vigueur et une énergie nouvelle. Le peuple surtout restera vertueux et la représentation nationale aura la garantie qu'elle exige et qu'elle a droit d'exiger.

Dignes représentans du peuple français, Montagne formidable aux conspirateurs, et vous Comités de sûreté générale et de salut public, encore une fois vous avez sauvé la patrie. Nous vous en félicitons. Restez au poste que vous occupez ; il est périlleux... que dis-je, périlleux... non il n'y a point pour vous de périls réels lorsque la nation entière vient se réunir à vous, se serrer, se presser auprès de vous, et composer un énorme faisceau. Tyrans, despotes de l'univers, traîtres de toute espèce, soyez couverts de confusion ; pâlissez de terreur... vous ne parviendrez jamais à rompre ce faisceau et vous

(1) C 298, pl. 1033, p. 25 et C 299, pl. 1047, p. 16. Mention dans *Débats*, n° 556, p. 155; *M.U.*, XXXVIII, 109; B⁴ⁿ, 5 germ.

serez tôt ou tard terrassés sous sa masse épouvantable. Vive la République (18).

s

L'ORATEUR de la Sté popul. de Vernon.
Législateurs,

Depuis le commencement de la Révolution, la commune de Vernon n'a cessé de se prononcer en faveur de la Liberté et de l'Égalité. En 1789, victime des agents de La Fayette, elle dénonça ces traîtres à la France entière. Lorsque des brigands, venant du Calvados, menaçaient la représentation nationale, la commune de Vernon se leva tout entière. Elle fit un rempart de ses corps à la Sainte Montagne et dissipa les suppôts de la tyrannie.

Dans ce moment où un complot plus affreux avoit pour but de faire égorger les patriotes et de nous ramener sous le joug des tyrans, votre surveillance active a déconcerté ces horribles projets. Nous venons vous en témoigner notre reconnaissance. Déjà nos administrations ont fait passer au Comité de salut public les indices qu'elles ont recueillis sur la conspiration. Si vous avez besoin de nos bras pour assurer vos glorieux travaux, dites un mot et vous nous trouverez prêts à verser notre sang pour la Patrie. S. et F. (2).

t

[Grandvilliers, 2 germ. II] (3).

« Citoyens représentants,

Une vive horreur, une juste indignation ont soulevé nos cœurs, en apprenant l'infâme complot tramé contre vos jours, et contre la liberté. Quoi ! des monstres, des scélérats, profondément pervers, avoient formés l'affreux projet de tremper leurs mains dans le sang de nos braves montagnards, de nos frères les jacobins, de nos plus ardens patriotes, le projet de nous donner de nouveaux fers, de nous donner un maître ! et ces perfides, ils avoient ourdie leur trame infernale sous le masque dérobé du patriotisme. Point de délai, Citoyens représentants, le peuple outragé vous demande vengeance de ces traîtres : il faut que leur tête tombe sous la hache de la loi. Le vœu de la liberté est trop fortement prononcé pour que jamais le succès eut pu seconder leur infernale entreprise. Ils auroient trouvée leur mort dans Paris, et, ce que nous ne croirons jamais, si le peuple de Paris avoit pu céder à la frayeur, celui de tous les départemens se seroit levé en masse pour les écraser de son poids...

Mais ils auroient laissé des regrets, des douleurs éternelles dans nos cœurs, sur les victimes qu'ils auroient immolés ! Heureuse, mille fois

(1) C 299, pl. 1047, p. 17. Signé : J. CUVYER, LÉGUILLON. Bⁱⁿ, 5 germ.; Débats, n° 556, p. 155; M.U., XXXVII, 109.

(2) C 299, pl. 1047, p. 21. Daté du 3 germ. et signé : LEMAGNIN (présid.), VOGÉ (secrét.), AMETTE (secrét.). Reproduit dans *Audit. nat.*, n° 550.

(3) C. 298, pl. 1033, p. 26. Mention dans J. Perlet, n° 549; Bⁱⁿ, 5 germ.; M.U., XXXVIII, 79-80. Débats, n° 559, p. 190.

heureuse, la découverte de leur liberticide complot ! Vive la République ! Vive la Convention ! Vive les Montagnards ! Vive le Comité de salut public dont l'œil étend ses regards d'un pôle à l'autre, et pénètre dans les cavernes les plus ténébreuses. Ses travaux et les vôtres seront immortels. Restez fermes à votre poste, et restez-y jusqu'à ce que la liberté soit affermie à jamais, tous les tyrans de l'univers écrasés. Comptez sur la fidélité et la surveillance de tous les Républicains, en particulier sur la nôtre ».

Les membres du district : POISSONNIER (v.-présid.), FRANCASTEL, COUVERCHIS, BRINT, VASSEUR, DERIVÈRE, JEANBART, GRAVEY.

Les membres du tribunal : NORTIER, LEBESQUE, VIRATINS, HENRY, RETOURNÉ.

Les membres de la municipalité : LAFEUILLADE, LECLERC, GODIN, COZETTE, MAREST, BERTIN, BUTEUX, VACOSSIEZ (agent nat.), HINS.

Les membres du C. révolutⁿ : DUMOUCHEL, MANTALEN, BERTIN, DOURDAIN, BRUNEL, MARCELLE (présid^t), SULEAU, BOUFFLERS, LEGRAND, BAZIN, DOULLANGER.

u

[Nérondes, 15 pluv. II] (1)

« Représentants d'un peuple libre,

Les sans-culottes de la commune de Nérondes, constamment attachés à l'anéantissement des préjugés que le fanatisme et la tyrannie ont ourdis depuis plusieurs siècles avec l'art de la perfidie la plus atroce pour perpétuer les chaînes du peuple français, se sont toujours montrés depuis la révolution, les défenseurs des droits de l'Homme et du citoyen.

En 1792, ils firent rayer sur le registre de la Municipalité une notice sur l'événement du 20 juin, qui y avoit été inscrite contre le vœu de plusieurs membres de la commune.

En 1793, il existoit dans leur temple, une tombe, des balustrades aux chapelles des cy-devant seigneurs et des armoiries, ils voyaient avec peine qu'une loi du mois d'octobre 1792 qui en ordonnoit la destruction étoit restée dans l'oubli ; ils se levèrent spontanément le 10 août dernier, ils détruisirent ces vils hochets de la féodalité que les yeux des républicains n'avoient jusqu'alors regardé qu'avec mépris et indignation.

Jusqu'à cette époque, ils avoient par leur fermeté, déconcerté les projets liberticides des malveillants et des fanatiques, mais ceux-ci et leurs créatures suivirent avec chaleur la circonstance de cette destruction qu'ils qualifièrent de brigandage, pour crier anathème contre les patriotes qu'ils vouèrent à l'exécration publique, en les traitant de scélérats, d'impies et en les condamnant à expier leur faute sur un bûcher ardent.

Le peuple des campagnes facile à égarer, lorsqu'il est stimulé par les préjugés religieux, donna dans ce piège qu'on eut soin de lui tendre avec adresse le 11 août, il se fit un attroupement qui se porta à la Municipalité, la força de recevoir des dénonciations, contre

(1) C 299, pl. 1047, p. 3. Lettre d'envoi du repr. Ferry, Bourges 18 vent. II (p. 2).